

le mag

VILLE DE LA TRONCHE

n° 44 | bimestriel | juillet-août 2024



DOSSIER PLAN ACTION CLIMAT





74 Grande-Rue, 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 63 77 00
contact@ville-latronche.fr
www.latronche.fr

Horaires

ACCUEIL MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Fermeture à 15h45 le vendredi.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 13h à 16h45.
Le jeudi de 13h à 16h45.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h45.

Permanences

Bertrand Spindler, maire, reçoit sur rendez-vous
04 76 63 77 05

Jean-Luc Petitclerc, adjoint délégué à l'action sociale,
à la petite enfance et aux outils numériques,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 06

Marie-Claude Blin, adjointe déléguée à l'urbanisme,
au droit des sols, à la signature des permis de construire,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Benoît Callens, adjoint délégué aux écoles, à l'enfance
et la jeunesse, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 33 40

Élizabeth Debeunne, adjointe déléguée
à la communication, l'intercommunalité et la Métropole,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 05

Bernard Dupré, adjoint délégué au suivi des travaux
et lien avec les habitants, l'accessibilité et la sécurité,
reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Isabelle Miroglio, adjointe déléguée à la culture,
la vie associative et l'événementiel, reçoit sur rendez-vous.
04 76 63 77 49

Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat air
énergie et aux sports, reçoit sur rendez-vous.
plan climat : 04 76 63 77 21 / sports : 04 76 63 33 40

Marine Legendre, déléguée à la participation
citoyenne, reçoit sur rendez-vous. 04 76 63 77 21

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) :
permanences dans leurs locaux.
14 avenue Benoît-Frachon, Saint-Martin-d'Hères
04 76 00 19 09

Avocat-conseil : sur rendez-vous au 04 76 63 77 05,
ou par mail à contact@ville-latronche.fr

Architecte-conseil : au service urbanisme,
1 chemin de la Pallud.
Sur rendez-vous au 04 76 63 77 21

Conciliateur de justice : Sur rendez-vous
sur conciliateurs.fr, rubrique « saisir contacter
le conciliateur de justice ». Présence à la mairie
deux mercredis/mois de 14h à 17h.

dans ce magazine...

édito 3

actualités

Médiateurs, budget participatif #2,
débroussaillage, le cèdre et l'école,
travaux parc Brise des Neiges

4
-
5



6
-
7

actu en images

Marché des jardiniers,
Street Art Fest Grenoble Alpes,
8 mai, Olympiades,



expressions politiques

8



9

délibérations

dossier

Plan action climat

10
-
13



14
-
17

vie locale

Les 20 ans du Verbe être,
13 juillet, les p'tits loups,
cinéma de plein air,
infos de rentrée

micro-trottoir 18



19

agenda

Directeur de la publication : Bertrand Spindler
Rédactrice en chef : Karine Conticchio
Maquette/réalisation : Yoann Ferrier-Mitton
A collaboré à ce numéro : Caroline Meurs
Corrections : Carol Duhéyon
Photos : Ville de La Tronche, Utopikphoto,
Impression : Imprimerie Notre-Dame
Hôtel de ville, 74 Grande-Rue, 38700 La Tronche.
Service communication : 04 76 63 77 46.
Ce journal a été tiré à 3 800 exemplaires
sur du papier 100 % recyclé.

Si vous ne recevez pas régulièrement
les informations municipales,
contactez le service communication.
Prochaines parutions : le 2 septembre 2024 (l'Actu).



Leçons d'histoire

Nous nous souvenons des événements d'il y a 80 ans, qui ont conduit à la libération de notre territoire occupé par les armées allemandes. La Tronche avait été une ville de refuge et une ville de résistance. L'hiver 1943-1944 avait vu l'assassinat du doyen René Gosse et de son fils, et l'arrestation, puis la déportation et l'assassinat d'Any et de Fritz Finaly. Mais une centaine de juifs ont pu être protégés dans la Villa Brise des Neiges. La Tronche n'était pas restée à l'abri des troubles et de la fureur qui s'étaient emparés du monde entier.

Aujourd'hui, La Tronche ne peut s'isoler ni ignorer les souffrances et les troubles du monde. Nous logeons ici des familles ukrainiennes, nous accueillons des personnes qui ont fui leur pays, nous connaissons des personnes qui ont de la famille au Moyen-Orient. Nous sommes affectés par le réchauffement climatique et nous cherchons collectivement à y remédier.

Les principes d'humanité et de solidarité doivent aujourd'hui encore et demain toujours nous aider à prendre des décisions, à rejeter les facilités du repli sur soi et de l'indifférence. Oui, nous sommes bien dans notre ville, mais parce que nous y sommes bien, nous pouvons faire notre part pour un monde meilleur. Il y a 80 ans, l'honneur de quelques personnes, leur choix courageux et, pour certains, leur sacrifice, ont permis de restaurer la République et ses valeurs. Nous n'oublions pas.

Bertrand Spindler
Maire



© Uloppphoto

L'Europe, vue d'ici

Résultats des votes tronchois, élections européennes du 9 juin.
Taux de participation : 62,6 %

Listes dont le score obtenu est supérieur à 5 %

PS-Place publique	22,1 %
Raphaël Gluksmann	
Renaissance/MoDem/Horizons	19,3 %
Valérie Hayer	
EELV	14,5 %
Marie Toussaint	
RN	11,9 %
Jordan Bardella	
LFI	10,3 %
Manon Aubry	
LR	9,8 %
François-Xavier Bellamy	

Focus législatives

Au moment où ce *Mag* sera diffusé, le 1^{er} tour des élections législatives aura eu lieu. S'il y a 2nd tour dans notre circonscription, il se déroulera **dimanche 7 juillet**. Les bureaux de vote ouvrent de 8 heures à 18 heures. Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration à la gendarmerie de Meylan, à l'hôtel de police de Grenoble ou en ligne. L'électeur chargé de voter à votre place ne pourra détenir qu'une seule procuration. Pour accéder aux demandes de procuration en ligne, connectez-vous sur le site **service-public.fr**

i 04 76 63 77 31, élections



Faire cohabiter l'école et le cèdre

Pour préserver le système racinaire le plus sensible du cèdre, le projet de la future école maternelle du parc Brise des Neiges s'est adapté. Le bâtiment ne sera donc pas construit à 1,5 mètres de l'arbre mais à 4 mètres. Conséquence ? La surface totale de l'école est réduite de 34 m² par rapport au projet initial, maintenant des salles de classe de bonne facture, soit de 7 m² supérieures à celles existantes aujourd'hui à l'école Coteau. Cette décision a été prise en concertation avec les enseignants. Du côté du chemin Jules-Rey, l'emprise au sol sera un peu plus conséquente que prévu, l'école venant s'aligner à l'habitation voisine sans pour autant modifier l'espace de circulation actuel. Là aussi les riverains ont été rencontrés et informés. Différentes phases techniques vont se succéder d'ici le printemps 2025 qui verra le début du chantier.

i 04 76 63 33 44, éducation

Le parc, parlons-en

La Villa Brise des Neiges où s'installera la Maison des habitants ; le bâtiment de la Pallud qui abrite le multi-accueil le Jardin de Manon, des salles associatives, un futur restaurant scolaire utilisable pour des fêtes familiales ; une école maternelle en 2026 : autour du petit parc Brise des Neiges, la présence de services publics s'accroît ! À terme, ces services seront chauffés grâce au réseau de chauffage urbain en cours de déploiement. Le parc, au cœur de toute cette vie à venir, méritera d'être repensé à l'issue des travaux comme espace de rencontre, de traversées douces et de fraîcheur. Un bureau d'études a été missionné dans ce sens et animera un atelier **mercredi 18 septembre** sur place, de 14 h à 18 h.

i 04 76 63 77 21, pôle technique



Des idées, des projets !

Les habitants de la commune ne manquent pas d'idées. Preuve en est : 15 projets ont été déposés suite à l'appel du printemps pour le **BUDGET PARTICIPATIF #2**. Ils ont déjà franchi l'étape de l'étude de recevabilité, deux n'ayant pas été considérés comme conformes au règlement par l'Observatoire de la participation citoyenne. Treize sont donc entrés en phase d'instruction, phase durant laquelle le service vie locale, en lien avec l'ensemble des services de la Ville et les porteurs de projets, travaille à les compléter, les peaufiner et s'assurent qu'ils pourront être réalisables. Fin septembre, tout le monde sera fixé sur ceux qui seront soumis au vote des habitants qui se déroulera du 4 novembre au 14 décembre. Petite nouveauté de cette deuxième édition : les enfants dès 9 ans pourront exprimer leur choix ! Sans lever le voile pour l'instant, il est possible de dire que ces projets sont très différents de ceux proposés lors de la saison 1 et variés au niveau des thèmes, entre animation, sensibilisation et investissement pur. Les lauréats seront annoncés en janvier et leurs projets mis en œuvre au cours de l'année 2025 avec un budget de 55 000 euros.

i 04 76 63 77 21, vie locale

Le skate park, projet du budget participatif #1, est en place chemin Fortuné-Ferrini. À vos planches !



On ne joue pas avec le feu

Certes, la pluie est tombée en abondance depuis des mois.

Certes, sols et végétaux sont particulièrement bien hydratés en ce début d'été 2024. Pour autant, l'obligation légale de débroussaillage demeure pour protéger forêts, habitations et habitants du risque incendie, prégnant dans notre commune logée au pied du massif de la Chartreuse. Une réunion publique organisée en automne dernier avait déjà permis de faire le point avec les propriétaires tronchois concernés. Depuis, et parce que selon les zones, les modalités de débroussaillage ne sont pas les mêmes, le service aménagement durable de la Ville travaille à recenser les propriétés soumises à cette obligation, l'idée étant d'informer au maximum les habitants concernés pour qu'ils connaissent les gestes de débroussaillage attendus. D'ici la fin de l'été, ils recevront un courrier individuel leur indiquant les modalités à mettre en œuvre selon les particularités de leur propriété. À l'automne, des contrôles auront lieu. Retrouvez les informations sur le débroussaillage sur le site latronche.fr

i 04 76 63 77 21, aménagement durable

La voie de la médiation

Durant tout l'été, deux médiateurs sont présents sur les communes de Meylan et La Tronche. Cette présence de terrain et d'écoute, voulue par les deux collectivités, a pour but de tranquilliser les espaces de vie collectifs. Vous pouvez les contacter en cas de bruit, d'incivilités, de nuisances, de conflit de voisinage sans violence ou de dégradation de l'espace public. En cas de bagarre ou de rixe violente, appelez le 17 pour demander l'intervention de la police nationale.

i 06 10 04 69 28, médiateurs

Les médiateurs sont joignables :

- du 2 juillet au 31 août, de 16 h à 23 h ;
- du 3 au 28 septembre, de 14 h à 21 h en semaine et de 15 h à 22 h, les vendredis et samedis.



6

Nature en ville

C'est toujours un grand moment du printemps quand le centre commercial Doyen Gosse se pare de fleurs parfumées et colorées, de plants prometteurs pour redonner vie aux balcons et jardins. Samedi 4 mai, les amateurs de ce rendez-vous annuel ont rempli leurs paniers, sans oublier d'accompagner les enfants pour découvrir les animaux de la Mini-ferme en balade.

Juste quatre lettres

Mercredi 8 mai, les enfants de l'école Coteau ont interprété le chant pour la Paix lors de la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945.

« Paix, peace, pace, shalom, salam. Que la paix envahisse nos âmes. »

Un très beau moment de partage et d'émotions.





© Utopikphoto

Faites vos jeux

C'est dans un climat sportif que les deux groupes scolaires se sont rencontrés au stade Louis-Galliard le dimanche 9 juin pour disputer leurs olympiades. Une matinée organisée à l'initiative de l'USEP Coteau en lien avec l'union sportive de Carronnerie. Au programme des enfants : sprint, haies, lancer, saut en longueur, épreuves d'adresse au hockey, football et basket ainsi qu'un parcours chronométré d'obstacles.

7



**STREET
ART
FEST!**
GRENOBLE ALPES

◀ Dévoilée !

Elle aurait dû être bleu turquoise, mais l'artiste Maye a opté pour du vert quand il a découvert l'environnement arboré du Rachais et les coteaux en fond. Et le carrousel ? Un clin d'œil aux enfants qui verront la fresque depuis leur chambre de l'hôpital couple-enfant. Mardi 11 juin, l'une des plus grandes œuvres de l'édition 2024 du Street Art Fest Grenoble Alpes, a été officiellement dévoilée.

Le mag n° 44 juillet-août 2024

Les chantiers de la Métropole

Les grands chantiers de voirie, boulevard de la Chantourne, route de Chartreuse et bientôt quai Charpenay, organisés et financés par la Métropole, entraînent des modifications provisoires du trafic automobile et des gênes nombreuses. Nous mesurons ainsi combien notre commune, à la jonction de Grenoble vers le Grésivaudan et la Chartreuse et, avec sur son territoire le CHU et ses 9 000 salariés, est un lieu de transit.

Boulevard de la Chantourne, il s'agit de créer une piste cyclable, pour réduire le danger et compléter le maillage des pistes existantes. Route de Chartreuse, il s'agit de créer des trottoirs pour sécuriser les piétons, notamment nos écoliers et d'installer des dispositifs pour ralentir la vitesse des automobiles. Quai Charpenay, il s'agira de remédier aux glissements de terrain puis de recréer des passages pour les piétons et pour les cycles.

Tous les chantiers génèrent des difficultés, mais des solutions sont recherchées avec la Métropole et les entreprises. Notre ville bouge, notre ville bougera encore. Depuis des décennies, l'automobile a pris une trop grande place en ville. Progressivement, nous voulons la ramener à sa juste place pour que riverains et piétons d'abord, cyclistes ensuite, puissent retrouver le charme de nos chemins et de nos rues apaisées.

L'appel du 18 Juin

Le 18 juin est une date particulière pour les gaullistes. C'est une leçon que nous lègue le général De Gaulle. Cette leçon, nous la portons en héritage. Et nous devons nous en inspirer à tous les niveaux des prises de décisions. À La Tronche, ceux qui sont censés défendre l'intérêt général nous conduisent collectivement vers la dégradation de notre qualité de vie. Nos quartiers pavillonnaires sont bétonnés, notre patrimoine n'est pas sauvegardé et encore moins valorisé, les impôts explosent, la circulation est de plus en plus compliquée, les quartiers anciens sont complètement abandonnés. Cette majorité qui gouverne la commune veut changer la Tronche pour tendre vers quoi ?

Détruire pour densifier, c'est gommer les différences pour tendre vers l'uniformité. Qu'est-ce qui peut justifier cette volonté soudaine, brutale, d'accueillir 1000 nouveaux habitants sans en étudier l'impact sur le territoire ? La ville de la Tronche est dense. Son taux de logements sociaux est en conformité avec la loi et n'accuse pas de retard.

Une construction raisonnée permet de maintenir la démographie sur la commune. Cette majorité, élue dans le contexte du confinement, s'est toujours affranchie du débat démocratique pour masquer la réalité de son programme.

Nous invitons tous les Tronchois, les porte-parole des collectifs qui se sont créés, à se mettre en rapport avec nous. Quoi qu'il arrive, vous pourrez compter sur nous pour faire vivre la flamme que nous portons collectivement. Notre espoir ne s'éteindra pas. Vive La Tronche.

Les élus de la majorité
La Tronche pour vous & avec vous.

Édouard Yournel, Isabelle Broise, Jean-François Redon,
Jacques Dupuy, **Un Nouveau Visage Pour La Tronche.**
nouveauvisagepourlatronche@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

les principales décisions

Un projet pharaonique, une dépense démesurée pour La Tronche

Il s'agit de la nouvelle école maternelle dans le parc Brise des Neiges. En 2022, présentation du projet : coût 2 500 000 €. Nous sommes d'accord sur le principe, même si nous pensions qu'il était possible d'utiliser les espaces libres situés dans l'école Coteau derrière la mairie.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus d'accord.

Pourquoi ? En mars 2023, le coût de cette école passe à près de 3 000 000€, 17 % d'augmentation. Lors du conseil municipal du 27 mai dernier, nouveau chiffrage à 5 200 000€, soit 108 % d'augmentation. Combien va-t-elle coûter fin 2026 au moment de sa livraison ?

Investissement exorbitant, dérapage démesuré avec les moyens de la commune. S'il se réalise, c'est un endettement record, c'est l'impossibilité d'investir pendant des années pour satisfaire d'autres besoins, ce sont des impôts supplémentaires pour les Tronchois. Rappelons qu'ils ont augmenté de 18,6 % en 2023, ce sera autour de 4 % en 2024. Il faut stopper ce projet pharaonique pendant qu'il en est encore temps et envisager l'occupation et la rénovation des locaux restés libres dans l'école Coteau, une rénovation qui permettrait d'économiser les trois quarts au moins de la dépense envisagée aujourd'hui.

Cette solution offrirait également la possibilité aux parents de récupérer, dans un même lieu, leurs enfants en classe maternelle et élémentaire.

Depuis le début, la gestion désastreuse des finances publiques nous fait craindre le pire.

Pascale Le Marois, Thierry Vermorel,
Françoise Jannone pour le groupe **Unis pour La Tronche**.
unispourlatronche@gmail.com

Lors du conseil municipal du 27 mai,
16 délibérations ont été votées.

Le procès-verbal des débats et le résultat
des votes sont disponibles sur le site de la Ville.

Délibération n°32

Tarifification des services éducation et jeunesse

Les tarifs concernant l'accueil périscolaire, l'accueil au centre de loisirs et à l'Espace jeunes sont revus pour la rentrée de septembre 2024 en tenant compte de l'inflation et de la rémunération des agents, taux d'inflation qui s'est élevé à 4,9 points en 2023. Le dispositif cantine à 1 € pour les coefficients les plus bas est maintenu pour la troisième année.

Votée à la majorité

Délibération n°33

Tarifs piscine Les Ondines

Les tarifs d'entrée applicables à la piscine municipale Les Ondines sont identiques à ceux de 2023, sauf pour l'entrée individuelle pour les Tronchois en tarif réduit qui passe de 3 € à 2 € et l'entrée individuelle pour les extérieurs qui passe de 6,5 € à 7 €.

Votée à l'unanimité

“

Notre ouverture de conscience individuelle est la clé de l'ouverture de conscience collective.

*Thomas d'Ansembourg,
écrivain, formateur
et conférencier belge*

La Tronche fait sa part

Comment, lorsque l'on est en responsabilité, aborder les questions cruciales du climat, de la qualité de l'air, de la transition énergétique et de l'ensemble des changements de pratiques qu'il est indispensable d'opérer ? Ici, à La Tronche, le choix porte sur le pragmatisme, l'engagement à agir et l'accompagnement. En travaillant collectivement avec nos partenaires locaux et métropolitains. Et bien sûr, en montrant l'exemple.



Depuis 2010, la commune est engagée dans le Plan climat air énergie porté à l'échelle métropolitaine, avec une montée en puissance de cet engagement en 2015. Car, comme le souligne Nicolas Retour, adjoint délégué au plan climat et aux sports, « les scientifiques sont suffisamment clairs et leurs constats tout autant : il est urgent d'agir sur ce qui entraîne dérèglement climatique et dégradation de nos ressources vitales. Cela n'a rien de dogmatique, c'est plutôt du pragmatisme. Une forme de bon sens et de manière de vivre avec son temps ». Ainsi, la Ville fait partie des 31 communes de la métropole qui œuvrent au changement, s'inscrivant dans la mise en œuvre et la valorisation de certaines actions menées par Grenoble Alpes Métropole, mais pas uniquement. « Nous avons rédigé notre propre plan d'action en nous appuyant sur la technicité de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) pour que le changement irrigue la ville à tous les niveaux : de la restauration scolaire aux pratiques écoresponsables de la vie associative ; des économies d'énergie au renouvellement du parc de véhicules de la Ville. Nous menons une action transversale et globale. »

S'adapter et agir

Parce que le changement climatique n'est donc pas une vue de l'esprit, en témoignent les pics de chaleur, les mois de pluies incessantes, les gouttes froides ou autres orages à répétition qui peuvent prendre la forme de tornades dans certaines régions de France, adapter les sols de la commune pour qu'ils puissent ici absorber l'eau, là dégager moins de chaleur, fait partie des actions inscrites au plan Action climat, menées depuis plusieurs années. Enlever du bitume dans les cours des écoles, dans celle du centre de loisirs, mais aussi dans les allées des cimetières participe à la nécessité de s'adapter. Pour le maire, Bertrand Spindler, « le résultat est une fierté ! Car en plus de rendre les sols plus perméables pour limiter les risques d'inondation, il s'agit de végétaliser ces espaces, pour leur apporter ombre, fraîcheur et esthétique. Cela concourt

aussi à préserver la biodiversité, celle que l'on voit et celle qui est plus discrète, souterraine. C'est un tout. » Et parce que cette biodiversité est précieuse et qu'elle aussi est impactée, l'ensemble des parcs arborés de la commune sont labellisés par la Ligue de protection des oiseaux (LPO). Elle suit annuellement l'écosystème qui s'y développe. Le service espaces verts adapte lui aussi les essences plantées, la manière de les entretenir et cela sert deux objectifs : maintenir la faune présente et permettre à d'autres espèces de s'implanter ; semer, planter des végétaux moins gourmands en eau et adaptés au changement climatique. « Agir en faveur de la qualité de l'air et de la transition énergétique fait aussi partie de nos préoccupations, poursuit le maire. Travailler de concert avec la Métropole sur la réfection de la route de Chartreuse pour faciliter les déplacements piéton ou cycliste en est un exemple. Et je constate que les mentalités changent. Aujourd'hui, les restaurateurs nous sollicitent plus pour avoir des arceaux vélos que des places pour les automobiles. »

Valoriser et mobiliser

Promouvoir le travail mené par Grenoble Alpes Métropole autour des déchets et du tri, inciter au compostage en proposant aux habitants volontaires de prendre en main des sites dédiés ou mettre en place un espace de tri dans le cimetière ancien sont des actions qui vont dans le sens de la réduction des déchets dont le traitement impacte la qualité de l'air. C'est avec ce même objectif qu'un travail important a été mené collégalement autour de la restauration scolaire, et ce, depuis plusieurs années. Dès 2017 d'abord, en adaptant les quantités, le nombre de composants dans les repas, en évitant les aliments mal-aimés, en réduisant la quantité de pain si le repas ne le nécessitait pas. En 2021 ensuite, en anticipant les réglementations avec les prestataires pour troquer les 130 barquettes en plastique jetées quotidiennement contre des bacs gastronomiques en inox lavables, pour réchauffer les repas.

Moins de déchets, moins de gaspillage alimentaire, tout en avançant sur ces sujets avec les enfants, leurs parents et les prestataires, permet à tout le monde d'intégrer les gestes du changement. C'est cette même approche propice aux prises de conscience qui a permis de sensibiliser les associations dans leurs usages des bâtiments communaux lors d'ateliers animés par l'Alec, l'objectif étant de maîtriser l'énergie et l'eau.

Renforcer l'exemplarité

Les travaux en cours dans le parc de la Villa Brise des Neiges ont pour objectif d'amener le réseau de chauffage urbain dans cette zone, réseau qui permettra de chauffer trois bâtiments communaux d'importance : la Villa où se déroulent les activités du CCAS et qui accueillera bientôt la Maison des habitants, le bâtiment de la Pallud qui abrite le Jardin de Manon et des salles associatives, ainsi que la future école maternelle. Moins de gaz donc, et surtout, une énergie produite sur le territoire métropolitain, composée à 82 % d'énergies renouvelables et de récupération telles que le bois, les ordures ménagères et la chaleur industrielle. La flotte des véhicules municipaux a elle aussi été réformée en fonction des normes Zone à faibles émissions (ZFE) et l'usage des vélos est plébiscité au sein de la collectivité. L'éclairage public est progressivement équipé d'ampoules basse consommation et l'extinction partielle la nuit a la double vertu de préserver la biodiversité nocturne ainsi que de réduire les consommations d'électricité. Dans le même sens, trois bâtiments ont été équipés de panneaux photovoltaïques. Aujourd'hui le stade et le toit de la Pallud sont en projet. « Agir sur tous les fronts traduit notre souhait d'être cohérents et pragmatiques. Bien sûr, le changement est contraignant : il peut mettre chacun face à ses contradictions personnelles, parfois sembler injuste ou faire peur. Certains signes montrent néanmoins que l'adaptation et l'acceptation sont en chemin » concluent les élus.



153 actions

déclinées autour de 5 axes

composent le plan **ACTION CLIMAT** tronchois 2021-2026, entre actions dites socles portées par la Métropole, actions réglementaires et actions volontaires portées par la Ville.

1 élu & 1 agent

référents sont affectés à la gouvernance d'**ACTION CLIMAT**. Ils organisent 1 rencontre transversale annuelle pour le suivi et l'amélioration, au fil de l'eau, des actions.



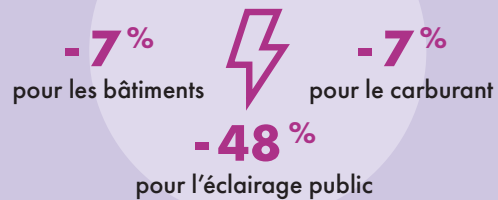
Moins de 80 g

jetées en moyenne par enfant et par repas en novembre 2023 dans les restaurants scolaires (contre 119 g au niveau national).

C'était 155 g en moyenne en 2017.



Entre 2018 et 2023, l'année 2020 particulière n'étant pas incluse, les baisses de consommation d'énergie à l'échelle de la collectivité se traduisent ainsi :



112 tonnes

de CO₂ émises en moins en 2023 par rapport à 2018. Concerne l'éclairage public, les consommations de gaz et d'électricité dans les bâtiments communaux et le carburant.



120 000 €

Budget pluriannuel 2022-2026 qui permet d'abonder au dispositif métropolitain Mur-Mur pour l'isolation des habitations.



18 vélos

avec ou sans assistance électrique sont à disposition des agents pour leurs trajets professionnels.



2 ateliers

sur la sobriété énergétique ont été animés par l'Alec en novembre 2023 à destination des associations utilisatrices de bâtiments communaux.

Il y a eu 22 participants.



La flotte de véhicule communaux compte **19 véhicules**

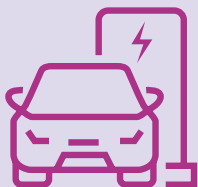
dont **6** électriques en 2024.

5 sont encore à renouveler pour mise en conformité ZFE.

3 sont au budget cette année,

2 resteront à renouveler l'an prochain.

Il y avait 29 véhicules en 2014.



3 000 m²

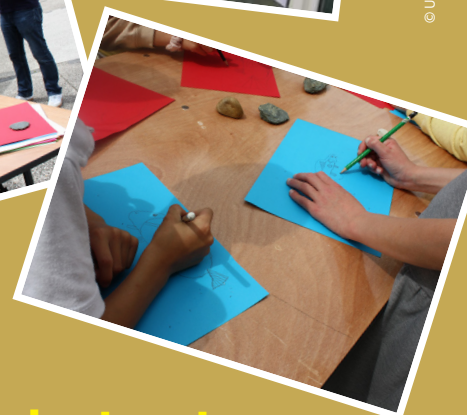
de bitume ont été retirés entre les cours des écoles, du centre de loisirs et les allées des cimetières.



20 bougies soufflées !

Atelier fresque collective mercredi 29 mai

L'auteur illustrateur Mathias Friman a animé, non sans humour, un atelier destiné aux enfants sur le parvis du Verbe être. Poissons saucisses ou poissons patates, c'était aux enfants de décider.



© Utopiaphoto

Atelier origamis et couture vendredi 31 mai

Des origamis pour orner l'arbre aux mille et un titres : 60 participants ont indiqué sur une étiquette prévue à cet effet le titre qui les a le plus marqués ! Ce témoignage a donné lieu à une bibliographie consultable au Verbe être.

De la couture sur papier pour confectionner carnets de lecture et marque-pages. L'atelier a réuni plusieurs générations.



travaux

en cours

Secteur Pallud

Reprise des réseaux du bâtiment Pallud

Jusqu'à septembre

Raccordement au réseau de chauffage urbain

Jusqu'à décembre

Route de Chartreuse entre la Grande rue et le chemin de Mentonne

Travaux d'aménagement de surface

Fermeture de la route

de 7h30 à 17h en semaine

Jusqu'à décembre

Boulevard de la Chantourne

Travaux d'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle

Mise en sens unique.

Suivre déviations en place.

Les commerces restent ouverts

Jusqu'à mars 2025

Chemin Eymard-Duvernay

Chantier privé, construction

Impact sur la circulation

Jusqu'à fin 2025

c'est fait

Chemin Fortuné-Ferrini

Création d'un skate parc

état civil

L'état civil est publié à la demande des familles.

Naissances

Le 8 avril, **Emma Kamberi**

Le 13 avril, **Meije Gianese**

Le 1er mai, **Facundo Munoz Lemenaheze**

Le 10 mai, **Côme Génault Trottereau**

Décès

Le 26 avril, **Yvonne Migeot de Baran**

Le 11 mai, **Josette Ramillon**

Le 20 mai, **Gérald Kluczynski**

Le 22 mai, **Xavier Bardin**

Le 28 mai, **René Hostache**

Le 10 juin, **Marcel Brun**

Le jour j samedi 1^{er} juin

Le Verbe être, 20 ans déjà...

Ça valait bien un beau discours !

Marion et Anne-Cécile de la compagnie Imp'Act ont mené une délicieuse conférence décalée en attendant un certain Guillaume De Couv,

4^e du nom... qui n'est jamais venu !

Alice, de la compagnie Kollektif Kollisions a embarqué le public présent dans un joyeux flashmob.

Et bien sûr, qui dit anniversaire dit gâteaux et bougies allégrement soufflées par le vent.



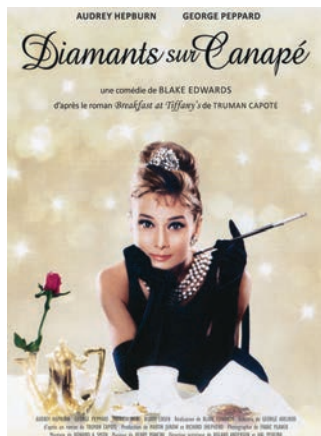
Sous les étoiles



Le film d'animation *Interdit aux chiens et aux Italiens* du réalisateur Alain Ughetto, sera projeté sur grand écran dans le parc de la Villa des Alpes le **mercredi 21 août à 21 h**. Avec l'utilisation de marionnettes, il retrace l'intégration de ses grands-parents qui ont franchi les Alpes pour refaire leur vie en France en travaillant sur les chantiers de modernisation. Le film a reçu le prix du meilleur film d'animation aux prix du cinéma

européen et le prix du jury au festival international du film d'animation d'Annecy en 2022. En partenariat avec la clinique du Grésivaudan. Entrée libre.

i 04 76 63 77 30, service animations



Une semaine plus tard, **mercredi 28 août à 21 h**, le musée Hébert fait aussi son cinéma avec *Diamants sur canapé*. Le film de Blake Edwards avec Audrey Hepburn dans le rôle d'Holly, croqueuse de diamants qui cherche à épouser un homme riche alors que son voisin écrivain s'intéresse à elle. Au musée Hébert. Entrée libre. Dans la limite des places disponibles.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert

Son et lumières

La Fête nationale sera célébrée au parc de la Villa des Alpes le **samedi 13 juillet dès 20 h 30**.

Le foyer de l'Étoile du Rachais tiendra un snack-buvette dans ce parc qui se prête volontiers à un pique-nique. Le groupe de musique de variétés de Jean-Pierre Franck vous emmènera sur la piste pour quelques pas de danse en attendant le feu d'artifice tiré à la tombée de la nuit.

i 04 76 63 77 30, service animations



© Utopikphoto

P'tits loups d'été

Cet été, les bibliothécaires du Verbe être invitent les enfants à des moments de lecture en plein air pendant les mois de juillet et d'août. Rejoignez-les dans les parcs de la commune pour des séances de contes et d'aventures, semblables à celles qui ont lieu habituellement à la bibliothèque. Ces sessions sont organisées en collaboration avec le festival de livres jeunesse *Partir en Livre*.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



Rendez-vous de 10h à 11h à ces dates :

- **Vendredi 12 juillet** au parc des Cèdres
- **Mardi 16 juillet** au parc du Vercors
- **Vendredi 19 juillet** au musée Hébert
- **Vendredi 23 août** au parc Marie-Volait
- **Mardi 27 août** au parc des Cèdres

Rendez-vous en septembre

Rentrée scolaire

Reprise le **lundi 2 septembre à 8 h 30** dans les écoles maternelles et élémentaires Coteau et Carronnerie. Pour rappel, tous les enfants doivent être scolarisés dès l'année de leurs 3 ans. Si vous avez opté pour le privé ou l'enseignement à la maison, merci d'en informer le service vie scolaire au 04 76 63 33 42.

Rendez-vous parentalité

La reprise du Café des parents aura lieu le **mardi 3 septembre de 16 h 30 à 18 h 30** et celui de l'Oasis le **jeudi 5 septembre de 8 h 45 à 11 h 45**. Salle Clémencière, 11 rue Doyen Gosse. Pour tout renseignement, 06 29 59 32 38.

Forum des associations

Les associations se retrouvent le **samedi 7 septembre de 9 h 30 à 13 h** au gymnase Doyen Gosse pour proposer aux Tronchois un grand panel d'activités sportives, de loisirs ou culturelles.

Fête des enfants

L'après-midi dédiée aux enfants est prévue le **samedi 14 septembre de 15 h à 18 h 30** à l'espace Doyen Gosse. Les stands et activités auront pour thème du jeu sous toutes ses formes. Un concert est annoncé à 17 h 30 avec *La Poêle à gratter*.



© Juan Colecioppo

Lancement de saison

La Faïencerie lance sa saison avec en ouverture *Rococó*. Entrez dans le quotidien de deux personnages qui, au fur et à mesure, se dévoilent et partagent avec nous leur intimité et leur vulnérabilité. Main à main, manipulation d'objets, roue Cyr et masques se mêlent donnant vie à d'innombrables situations qui ne cessent d'étonner ! Ce spectacle se déroulera **dimanche 15 septembre à 16 h** au parc de la Villa des Alpes. À partir de 3 ans, entrée libre.

i 04 76 63 77 49, la-faiencerie.fr

portrait

Maye

Artiste et alpiniste



Fresque réalisée à la demande de Grenoble Habitat, dans le cadre de l'édition 2024 du Street Art Fest Grenoble-Alpes.

Certains de ses professeurs lui avaient prédit qu'il n'arriverait à rien avec ses dessins et sa peinture... Comme quoi, rien n'est écrit. Maye est tombé très jeune dans les pots, les pinceaux et les crayons et, à 33 ans, il fait partie des artistes street art les mieux cotés. Il a tout appris seul en véritable autodidacte. Et il remercie ceux qui ont douté de lui, car c'est ce qui lui a donné la force d'avancer dans son art. « *Un art que j'ai plaisir à offrir au plus grand nombre au travers de ce genre de festival. Tout se vend aujourd'hui et là, cette œuvre, je la donne à voir à tous. Il ne faut jamais oublier d'où on vient. Moi, je n'oublie pas.* » Maye, « *artiste et alpiniste* », comme le soulignait un passant en voyant l'échafaudage se balancer en haut de l'immense façade. « *C'est vrai que l'on n'est pas habitué en tant qu'humain à se confronter au vide ou à l'eau. Ça pousse à se dépasser et la peur est bonne conseillère. Elle pousse à se maintenir en vie. C'est là que l'on prend le moins de risques.* » Maye a repris le chemin de Sète et il nous laisse son œuvre, ici, à La Tronche, en bordure d'Isère. Merci.

Quels sont les petits gestes que vous faites au quotidien pour le climat, l'environnement ?

Je fais attention à trier les poubelles, à l'eau ; je récupère l'eau de la salade. Je ne jette jamais un papier par terre et si je vois quelqu'un qui en jette un ça me rend dingue.

Marie-Laure, 68 ans

Je fais attention à mes poubelles, je fais attention à l'eau, à ne pas la gaspiller. Au quotidien, ma plus grande attention va sur mes poubelles et je ne prends presque jamais la voiture, seulement si je suis obligée. Je prends le bus et le tram en priorité.

Maria, 74 ans

Je récupère l'eau pour l'utiliser autre part, pour tremper mes orchidées par exemple. Je fais attention en me brossant les dents, je prends des douches et pas de bain.

Moi, c'est pareil et surtout faire attention de ne pas balancer n'importe quoi par terre et de ramasser.

Jacky, 64 ans et Zouzou, 68 ans 1/2

On a un lombricompost, un compost et on fait le tri classique des poubelles. On n'utilise presque pas la voiture au quotidien. On consomme peu dans les achats

de nouveaux habits, on achète beaucoup en seconde main.

Jessica, 36 ans

On trie les déchets, on a installé des mousseurs d'eau, on fait du don de vêtements. Je prends des petites assiettes pour le repas pour favoriser les petits volumes, on ne prend que ce que l'on a besoin et on se ressert. Nous avons un compost aussi. Quand on casse quelque chose, on le répare plutôt que le changer.

Céline, 47 ans

Je travaille avec des personnes handicapées.

Je les accompagne dans le tri des déchets avant de les jeter à la poubelle et je dois leur rappeler de ne pas gaspiller l'eau régulièrement.

Anonyme, 47 ans

C'est surtout autour de la nourriture : j'essaie d'acheter le moins possible, je vais plutôt au marché que dans les grandes surfaces et j'essaie d'éviter autant que possible le plastique.

On ne prend pas de douche trop longue et on fait le tri habituel des poubelles.

Midorie, 43 ans

On trie les déchets, on ne prend pas la voiture pour les petits trajets, on privilégie la marche.

Caroline, 35 ans

Les principaux rendez-vous à La Tronche de juillet à mi-septembre 2024

Pour recevoir les alertes SMS, s'abonner sur le site latronche.fr

Démarches administratives et numériques

La conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne dans vos démarches de la vie quotidienne, y compris pour vos démarches en ligne.

Lundi 9h-12h

Sans rendez-vous. Au CCAS. Jusqu'au lundi 12 août.

Reprise le lundi 9 septembre.

i 06 32 27 26 10

Vendredi 5 juillet Café des aidants

14h Thème libre. À la bibliothèque Simone Lagrange/Mi-plaine, 14 rue des Aiguinards à Meylan.

i 04 76 42 55 97, Villa Brise des Neiges

Dimanche 7 juillet

8h-18h Élections législatives en cas de 2nd tour dans notre circonscription.

i 04 76 63 77 31, élections

Vendredi 12 juillet Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Tu marches, je cours, on se défoule !* Au parc des Cèdres.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être



© Utopikphoto

Samedi 13 juillet Fête nationale

20h30 Festivités au parc de la Villa des Alpes : buvette, bal et feu d'artifice.

i 04 76 63 77 30, animations

Mardi 16 juillet Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Transports et engins*. Au parc du Vercors.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Vendredi 19 juillet Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Habille-toi*. Au parc du Musée Hébert.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 21 août Cinéma plein air

21h Film *Interdit aux chiens et aux Italiens* de Alain Ughetto, au parc de la Villa des Alpes. En partenariat avec la clinique du Grésivaudan.

i 04 76 63 77 30, animations

Vendredi 23 août Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Copains ?* Au parc Marie-Volait.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Dimanche 25 août Piscine

Dernier jour d'ouverture.

i 04 76 42 20 83, piscine Les Ondines

Mardi 27 août Les p'tits loups prennent l'air

10h Lectures en plein air pour les enfants : *Préparons nos cartables et nos sacs !* Au parc des Cèdres.

i 04 76 03 27 74, le Verbe être

Mercredi 28 août Cinéma plein air

21h Film *Diamants sur canapé* de Blake Edwards, au parc du musée Hébert.

i 04 76 42 97 35, musée Hébert

Lundi 2 septembre Rentrée scolaire

Mardi 3 septembre Reprise Café des parents

16h30 Espace Doyen Gosse, salle Clémencière.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité

Jeudi 5 septembre Reprise Oasis

8h45 Espace Doyen Gosse, salle Clémencière.

i 06 29 59 32 38, référente parentalité

Samedi 7 septembre Forum des associations

9h30-13h Gymnase Doyen Gosse.

i 04 76 63 77 30, animations

Samedi 14 septembre Fête des enfants

15h Rendez-vous à l'espace Doyen Gosse. Stands et activités autour du thème du jeu sous toutes ses formes. Concert à 17h30 avec *La Poêle à gratter*.

i 04 76 63 38 22, coordinatrice enfance

Activités Villa Brise des Neiges Club et CCAS

Reprise des activités en septembre

**i CCAS - Villa Brise des Neiges
04 76 42 55 97**

**i Club Brise des Neiges
07 82 93 79 54**

Pour rappel

Le CCAS est à la recherche de bénévoles pour aider à la distribution alimentaire tous les jeudis et pour appeler, visiter, accompagner ou accueillir dans un lieu frais des personnes isolées pendant la période estivale.

Contactez le CCAS : 06 21 85 57 10

pour la distribution alimentaire et inscrivez-vous sur

www.kipeukoi.fr

pour être bénévole cet été.



© Juan-Colecioppo

Dimanche 15 septembre Lancement de saison de la Faïencerie

16h Rocoó est un spectacle en duo autour du cirque et du vaudeville.

Au parc de la Villa des Alpes. Dès 3 ans. Entrée libre.

i 04 76 63 77 49, la Faïencerie

Mercredi 18 septembre

14h Atelier réaménagement du parc de la Villa Brise des Neiges animé par le bureau d'étude en charge du projet. Jusqu'à 18h.

Rendez-vous dans le parc.

i 04 76 63 77 05,

administration générale

être
informé
par SMS



LA

SEPT—OCT

Lancement de saison - Rococó 15/09 🎪

Célia Tiab trio 28/09

Le temps d'une triple croche 11/10

Le cri des minuscules 19/10 🎪

NOV—DÉC

🎪 Cavalcade en Cocazie 8/11

J'ai pas toujours dansé comme ça 22/11

🎪 Cavale & Walking the cow 6/12

Délice / Marché d'opus 13/12



IEN

FÉV

Les frottements du cœur 8/02

La mécanique des roches 14/02

Révolutions 21/02

MARS

Larzac ! 13/03

🎪 Le Petit Frankenstein 19/03

CE

AVRIL—MAI

L'écorce des rêves 4/04 🎪

L'Atelier de Construction 11/04 🎪
(manuel de montage pour filles et garçons)

10 jours de la Culture

Anglo ou la vie
de Narcisse Pelletier 21/05 🎪

RIE

saison 2024-2025
la-faiencerie.fr

